

À pourvoir 3 postes**Agent de surveillance de la voie publique - (f/h)**
Cadre d'emplois des adjoints techniques – Catégorie C**Service surveillance stationnement payant**
Direction de la police et de la sécurité urbaine

La direction de la police et de la sécurité urbaine compte cent soixante-treize agents. Elle est découpée en quatre services : la police municipale, la protection scolaire, le stationnement payant, la surveillance des bâtiments communaux et, au sein de ce même service, les agents détachés au tribunal de police.

Le service de la police municipale est composé d'une section et de plusieurs brigades : deux brigades piétonnes, une brigade motocycliste, une section de surveillance nocturne, une salle d'Information et de commandement/centre de supervision urbain.

MISSION ET ACTIVITÉS

Au sein du service du stationnement payant et sous l'autorité du responsable, vous assurez le contrôle du stationnement afin de permettre une rotation des véhicules stationnant sur les zones payantes. Vous avez également pour mission de réprimer toutes les autres infractions au stationnement hormis les stationnements dangereux dont la verbalisation ne fait pas partie de vos prérogatives.

Vous garantissez :

- L'information préventive aux administrés de la réglementation en vigueur sur la voie publique.
- Le contrôle de l'application de la réglementation du stationnement.
- Le relevé et la qualification des infractions.
- La rédaction des procès-verbaux d'infraction.
- La transmission des informations par radio.
- Le secours et la protection des personnes en cas de besoin.
- L'alerte auprès de votre hiérarchie de tout événement particulier qui se déroule sur la voie publique.

PROFIL REQUIS ET COMPÉTENCES

- ✓ Vous êtes titulaire d'un grade du cadre d'emplois des adjoints techniques (*adjoint technique accessible sans concours*).
- ✓ Vous êtes en mesure d'appliquer la réglementation sur le stationnement dans le respect du principe d'égalité des citoyens et du Code de la route.
- ✓ Vous connaissez les techniques de gestion des conflits et maîtrisez les gestes de premiers secours.
- ✓ Vous appliquerez les règles et techniques de transmission radio.
- ✓ Vous avez de bonnes qualités rédactionnelles nécessaires à la rédaction de rapports ou procès-verbaux.
- ✓ Vous maîtrisez les fonctionnalités des logiciels bureautiques (*Excel, Word, Outlook*).
- ✓ Vous aimez travailler en équipe, vous avez le sens du contact et une bonne maîtrise de soi.
- ✓ Votre dynamisme, votre sérieux et votre discrétion seront des atouts.
- ✓ Vous êtes rigoureux, discipliné et disponible.
- ✓ Un travail en extérieur vous convient particulièrement. Vous êtes un bon marcheur et acceptez de porter l'uniforme

CONDITIONS D'EXERCICE LIÉES AU POSTE

Temps de travail sur une base de 37 heures avec RTT, les horaires de service au sein de la section de surveillance du stationnement payant sont fixés en alternance une semaine sur deux :

- Petite semaine : Mardi au vendredi de 9 h 20 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 18 h 30.
- Grande semaine : Lundi de 9 h 20 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 18 h 30.
Mardi au vendredi de 9 h 20 à 12 h 00 et de 13 h 45 à 18 h 05.
Samedi de 9 h 20 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 18 h 30.

Votre acte de candidature comprenant lettre de motivation et C.V doit être adressé

au plus tard le : 24 mars 2021

à Monsieur le Maire de la ville de Caen - Direction mutualisée des ressources humaines
sur l'adresse mël : drh.offredemploi@caenlamer.fr